

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Stéphanie Desjardins | Numéro de permis 2013348 | Date d'inspection Le 04 février 2025 | |
| Nom de l'établissement Les p'tits trésors de Steph | | Numéro de téléphone (506) 473-6387 | |
| Adresse 160 chemin Desjardins DSL de Drummond NB E3Y 1V3 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des activités quotidiennes (chaque éducatrice à son propre cahier), des médicaments (fiches d'administration), des espaces de rangement, des effets personnels, des dossiers d'incident et mise à jour des dossiers du personnel.
Discussion avec les éducatrices et l'exploitante concernant l'ajout d'objectif et d'observation dans les notes pour la planification et documentation des activités.
Observation de la collation (banane et yogourt).
Les enfants de 4 ans sortent à l'extérieur lors de ma visite.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 février 2025

Date

original signé par

Stephanie Desjardins

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 février 2025

Date